

**Contentieux administratif du dommage corporel : stratégies indemnitaires et
procédurales**
Techniques indemnitaires et procédurales

Modalités	☒ Formation à distance ☐ Formation présentielle
Date	26 juin 2026
Durée	3h30
Prix	350 € HT
Effectifs	20 personnes maximum
Délai d'accès	Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation
Prérequis	Aucun
Type d'action	Action de formation – 128 Droit, sciences politiques
Inscription	formation@lantero-avocats.fr

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : François Cafarelli – 04.44.44.96.70 – f.cafarelli@lantero-avocats.fr

DESCRIPTION

Cette formation vise à renforcer les compétences pratiques des participants dans le cadre du contentieux administratif de première instance. Elle alterne présentation du cadre juridictionnel, rédaction d'écritures contentieuses, compréhension du rôle du juge et des étapes de l'instruction et de l'audience.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les fondements juridiques de la responsabilité administrative en matière de dommage corporel
- Maîtriser la structuration des postes de préjudices et l'articulation des nomenclatures (Lagier / Dintilhac)
- Analyser et discuter les référentiels d'indemnisation (ONIAM, barème Mornet)
- Sécuriser la procédure : liaison du contentieux, délais, prescription, référé expertise et référé provision

PROFILS DES APPRENANTS

- Avocats
- Juristes d'établissements de santé publics ou privés
- Juristes de collectivités territoriales
- Gestionnaires de sinistres
- Agents chargés du traitement des réclamations indemnitaires

CONTENU DE LA FORMATION

1ère demi-journée – Mardi 5 mai 2026 – 9h00-12h30

1. Le juge administratif et le dommage corporel

- Le juge administratif et la notion de préjudice
- Le juge administratif et la nomenclature des postes de préjudices
- Le juge administratif et l'indemnisation

2. Nomenclature et référentiels d'indemnisation

- Nomenclatures des postes de préjudices
- Les référentiels d'indemnisation et leur portée juridique
- Stratégies argumentaires pour discuter un chiffrage

3. Techniques contentieuses, stratégies et pièges

- Référé expertise : conditions et erreurs fréquentes
- Référé provision : opportunité stratégique
- Le recours de plein contentieux indemnitaire : demande préalable, délais, prescription
- La rédaction du recours : vigilance chiffrage, formation de jugement, moyens d'ordre public
- Articulation des procédures (amiable, référé, CCI, fond)

MÉTHODE MOBILISÉE

- Exposé structuré et illustré de l'état du droit
- Analyse de décisions fondatrices et récentes
- Apports pratiques issus de dossiers réels
- Échanges interactifs avec les participants
- Exercices de structuration d'argumentation juridique

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateur : Caroline Lantero
- Responsable du cabinet et responsable pédagogique : Caroline LANTERO – c.lantero@lantero-avocats.fr
- Responsable administratif, référent handicap, responsable des réclamations : François CAFARELLI – f.cafarelli@lantero-avocats.fr

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

QCM · Questionnaire de satisfaction à chaud · Feuille d'émargement · Certificat de réalisation · Espace extranet individualisé

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes · Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat · Questions/réponses avec les apprenants · Discussion autour des retours d'expérience · Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

QUALITÉ ET SATISFACTION

Évaluation de la formation par les apprenants

INTERVENANT(S)

Caroline Lantero, Avocate associée, spécialiste en droit public, spécialiste en droit de la santé,
Professeure de droit public à l'Université.